

Consultation

SCALE - Space Climate League

Création de l'identité graphique et des outils de communication associés

Ref : 22-ADMIN-CS-259

I. Le contexte

Le Pôle de compétitivité Aerospace Valley lance une consultation visant à sélectionner un prestataire dans le cadre de **la création de l'identité graphique et des outils de communication associés** pour l'action collective « **SCALE - Space Climate League** ».

II. SCALE - Space Climate League : présentation

Après étude, le Pôle de compétitivité Aerospace Valley a identifié que la moitié de ses entreprises membres utilisant des technologies spatiales et des données d'Observation de la Terre, délivraient des services d'aide à la décision pour accompagner les actions d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique. Ces services sont communément appelés services climatiques.¹

Les entreprises du Pôle identifiées sont en majorité des startups ou des PME qui disposent d'un ou plusieurs services climatiques opérationnels en portefeuille et qui cherchent à accélérer leur déploiement sur les marchés publics ou privés à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Cependant, malgré l'existence d'une demande réelle, celle-ci est très fragmentée et immature, ce qui limite l'adoption massive de ces services par les clients finaux. Des études sur le marché des services climatiques ont souligné l'existence de nombreux verrous (culturels, techniques, réglementaires, administratifs...) qui entravent l'accès au marché des porteurs de solutions et limite le passage à l'échelle des services climatiques.

Face à ce constat, le Pôle Aerospace Valley propose de mettre en place **une action collective nommée SCALE - Space Climate League** pour soutenir le développement commercial des entreprises membres proposant des services climatiques qui utilisent des technologies spatiales.

L'objectif est de proposer à chaque membre du collectif de :

- Développer sa visibilité individuelle,
- Développer son accès au marché commercial national et international,
- Favoriser les partenariats stratégiques,
- Être au plus près de la demande.

Cette action est gérée et coordonnée entièrement par le Pôle Aerospace Valley.

¹ « On entend par services climatiques (ou climatologiques) l'ensemble des informations et prestations qui permettent d'évaluer et de qualifier le climat passé, présent ou futur, d'apprécier la vulnérabilité des activités économiques, de l'environnement et de la société au changement climatique, et de fournir des éléments pour entreprendre des mesures d'atténuation et d'adaptation » (Allenvi, Mise en œuvre de la stratégie scientifique de développement des services climatiques, 2014).

III. Le nom

Le nom retenu (issu d'une réflexion menée par les experts du Pôle) est « **SCALE - Space Climate League** »

Les prérequis sur le bloc marque

- Favoriser en **première lecture l'acronyme SCALE** suivi de Space Climate League
- Apposer **By Aerospace Valley**. Deux déclinaisons sont à prévoir : écriture en script « By Aerospace Valley » et association du logo corporate Aerospace Valley
- Apposer une **punchline** qui a pour objectif de clarifier la raison d'être de SCALE. Le prestataire devra proposer une punchline courte sur la base des suggestions ci-dessous :

Solutions to make life on Earth Better/Sentinels for Earth

- Le bloc marque sera toujours en **Anglais**

Les prérequis autres :

- Aerospace Valley a déposé les noms de domaine : **www.space-climate-league.com** et www.space-climate-league.fr/.com et www.space-climate-league.eu
- Aerospace Valley envisage de procéder au **dépôt de la marque associé à la création du logo auprès de l'INPI** dès validation de la création

IV. Les cibles de la communication

Les actions et supports de communication s'adresseront aux cibles suivantes :

En période de prospection : entreprises françaises de toutes tailles proposant des applications spatiales pour le climat avec au moins un service opérationnel déjà commercialisé.

En tant qu'adhérent SCALE et en période de fidélisation : entreprises déjà membres du Pôle Aerospace Valley et ayant répondu aux critères de sélection pour intégrer SCALE

Les partenaires privilégiés : structures intéressées par l'initiative SCALE (fournisseurs de données, partenaires techniques, partenaires business, sponsors...)

Les clients finaux : utilisateurs potentiels des services des membres de la SCALE

V. L'axe graphique

Le prestataire devra réaliser :

- **Le logo SCALE - Space Climate League by Aerospace Valley**
- **L'univers graphique – l'illustration associée**

L'univers graphique pourra être travaillé en tenant compte des propositions (non exhaustives) suivantes :

Quelle que soit l'intention graphique, **les notions de climat et business** sont des composantes essentielles

qui doivent être retranscrites dans la proposition (sous quelque forme que ce soit)

Pistes suggérées (non exhaustif – le prestataire pourra (ou pas) tenir compte de ces 2 suggestions – Tout nouvel axe peut être proposé.)

1/Axe Sport

Mots clés : collectif, équipe, complémentarité, envie de réussite, force, performance ...

2/Axe Marvel

Mots clés : protection, conquête, force, individualité au sein du groupe, élitisme (légitimité d'une présence dans le collectif), sans limites....

Tonalité à donner à cette nouvelle communication :

- Notions de business et de sérieux
- Donner envie, séduire. Approche dynamique et fédératrice
- Possibilité d'utiliser un ton décalé

La proposition devra prévoir une identité graphique avec des éléments **facilement reconnaissables et déclinables sur l'ensemble des supports de communication print et digitaux.**

La langue de référence sera l'anglais avec quelques déclinaisons à prévoir en français.

Aerospace Valley disposera des **fichiers sources modifiables.**

Le prestataire proposera **une (ou plusieurs) ligne(s) graphique(s)**, s'appuyant sur une illustration principale, destinée à être déclinée sur l'ensemble des supports décrits plus bas.

VI. Réponse à la consultation

Le travail portera sur :

- **La création du LOGO avec remise d'un guide d'utilisation**
- **La création de l'UNIVERS GRAPHIQUE**
- **La réalisation des DECLINAISONS ET ADAPTATIONS des supports de communication print et digitaux** (idéalement sur une base forfaitaire par type d'outil à produire, les besoins pouvant être amenés à évoluer selon l'avancée du projet).
 - Un flyer A4 recto/verso (texte fourni par nos soins)
 - La réalisation de 6 pictogrammes à prévoir (pour site web, plaquette... à définir ultérieurement)
 - La création d'un Power Point SCALE (contenu fourni par nos soins) avec création de la page de garde et de la page de fin ainsi que 3 propositions de masques de diapositives
 - Réalisation d'un kakemono (contenu fourni par nos soins)
 - Création de l'habillage du site web aux couleurs de la nouvelle identité SCALE

- Création visuelle de 4 templates de post pour utilisation sur les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter (avec remise des fichiers sources)

- **La création du SITE WEB :**

1/ Webdesign

La clarté et l'accessibilité des contenus seront demandés au prestataire. Le site privilégiera une approche aérée avec une hiérarchisation des informations et des différents types de contenus. Cette refonte devra être moderne, sobre, avec une ergonomie optimale pour un site pérenne dans le temps.

2/Mise en ligne du site, création de l'interface graphique, intégration du site.

Le site web devra impérativement :

- Etre développé via un CMS – Le choix du CMS n'est pas imposé, mais devra être argumenté. Celui-ci devra être stable, pérenne, permettre une facilité de mises à jour.
- Inclure un moteur de recherche interne au site qui devra fonctionner par mots-clés.
- Etre responsive sur mobile et tablette.
- L'administrateur du site web devra pouvoir créer différents profils d'utilisateurs avec droits différents (ex : administrateur, webmaster, contributeur, etc).
- Un sitemap sera mis en place afin de montrer les arborescences du site et permettra d'indexer tous les contenus dans le but de faciliter le référencement.
- Tous les contenus devront être éditables et modifiables par Aerospace Valley.
- Possibilité de publication d'articles (contenus textuels, images, vidéos), d'ajout de nouvelles pages.
- Le menu principal devra être éditable avec la possibilité d'ajout de nouvelles rubriques.
- Possibilité de création de « brouillons » de pages et outil de prévisualisation avant mise en ligne des contenus.
- Une page 404 sera à mettre en place. Elle apparaîtra lorsqu'une page n'existe pas.
- Le site web devra permettre un accès à minima par les navigateurs classiques : Edge, Internet Explorer, Safari, Firefox, Chrome et fonctionnant sous Windows, Mac OS ou Linux.
- Les images et iconographies devront pouvoir accepter des textes alternatifs.
- L'écriture des URL se fera automatiquement, mais l'administrateur devra pouvoir les modifier en cas de besoin.
- Le site devra être en adéquation avec les recommandations de la CNIL (cookies, mentions légales etc).
- Le site sera en version française et anglaise. Un bouton devra permettre de basculer entre les deux langues.
- Un formulaire de contact devra être mis en place sur le site avec possibilité de récupération et d'exportation des données en .xlsx ou .csv.
- Possibilité d'intégration de Matomo, outil d'analyse du trafic sur le site.

3/ Administration des contenus

L'intégralité des contenus devra être administrable et éditable par Aerospace Valley. Le site devra offrir la possibilité d'éditer les blocs de contenus qui composeront les pages du site : Modifier le texte, ajouter une image ou plusieurs, substituer un bloc de contenu par un autre, ...

4/ Éléments fournis par Aerospace Valley

L'arborescence et tous les contenus textuels seront fournis par Aerospace Valley.

Une recherche iconographique et visuels d'illustration est à prévoir.

Une adaptation de la charte graphique est à prévoir.

5/ Accompagnement, maintenance et évolution

Le prestataire devra préciser dans sa réponse son mode de fonctionnement en cas de besoin d'intervention, réparation des bugs révélés après la mise en ligne et d'évolutions sur le site web :

- Tickets d'intervention, avec plusieurs niveaux selon la nature des signalements.
- La possibilité de joindre un interlocuteur pour la résolution de problèmes spécifiques. Il assurera une assistance téléphonique lors du développement du site et pendant les 6 mois suivants la mise en ligne.
- Le prestataire proposera également une formation portant sur l'administration du site à 4 personnes désignées au sein d'Aerospace Valley.

6/Confidentialité des données :

Le prestataire sera soumis au secret professionnel et à l'obligation de discrétion les plus stricts, pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont il aura connaissance au cours de l'exécution. Il s'interdira notamment toute communication écrite ou verbale sur ces sujets et toute remise de documents à des tiers sans l'accord préalable d'Aerospace Valley.

La sécurité et la confidentialité des informations, des données et des accès informatiques devront respecter les textes de loi et régimes applicables, notamment la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », les dispositions du Code de la propriété intellectuelle applicables aux logiciels et celles du Code pénal.

7/Cession des droits de propriété intellectuelle et droit à l'image

Aerospace Valley disposera des droits de reproduction et de diffusion de l'intégralité des livrables fournis.

VII. Critères d'évaluation

Des exemples de propositions visuelles réalisées par le prestataire peuvent être joints pour démontrer des expériences précédentes. Le prestataire sera choisi en fonction de son expérience. Il doit donc démontrer des compétences dans les domaines suivants :

- Expérience en communication vers un public BtoC,
- Idéalement expérience avec des entités du domaine aérospatial et/ou institutionnel,
- Pro activité, réactivité et capacité d'adaptation,
- Expériences et réalisations antérieures en création visuelle et création de site web.

VIII. Composition de la réponse et planning

Il est attendu dans la réponse à la consultation les éléments suivants :

- Une présentation de la société et des activités ;
- Une liste de références ;
- Des préconisations et première(s) piste(s) de déclinaison du logo et univers graphique ;
- Un retroplanning et un plan d'action prévisionnel du projet ;
- Un devis prévisionnel ;
- Et tout élément annexe que vous jugerez utile.

Le planning de l'appel d'offre est le suivant :

Dépôt de l'appel d'offre : mardi 20.09.22

Remise des propositions : mardi 11.10.22

IX. Propriété Intellectuelle

Aerospace Valley disposera des droits d'utilisation et pourra adapter, reproduire, modifier, exploiter les livrables fournis par le prestataire retenu.

X. Modalité de réponses

Les offres seront remises le 11.10.22 au plus tard au format électronique aux adresses électroniques suivante : bardier@aerospace-valley.com et guibert@aerospace-valley.com

Aerospace Valley se réserve le droit de ne pas contracter à la suite de cette consultation.

Pour toute question, contactez :

Agnès BARDIER , Directrice communication et événementiel : bardier@aerospace-valley.com

Alice GUIBERT , Chargée de mission espace et climat : guibert@aerospace-valley.com

AEROSPACE VALLEY

3 rue Tarfaya - CS 64403

31405 TOULOUSE CEDEX 4